

Tribunal de Police de Moulins  
5ème classe  
Extrait des minutes du greffe  
du Tribunal d'instance de MOULINS JUGEMENT AU FOND

**Avocat : Maître MESONES Stéphane avocat au Barreau de Moulins substituant Maître JOSSEAUME, avocat au Barreau de Paris ;**

**Prévenu de :**

**EXCES DE VITESSE D'AU MOINS 50 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE A MOTEUR(Code Natinf : 21526)**

Attendu que Monsieur \_\_\_\_\_ est poursuivi pour avoir à :

- TOULON SUR ALLIER 03 PK 25.000, en tout cas sur le territoire national, le 26/10/2013 à 11 h 50, et depuis temps non prescrit, étant conducteur d'un véhicule de marque Peugeot, immatriculé CH-543-BV, d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes, hors agglomération, circulé à la vitesse de 154 km/h, dépassement d'au moins 50 km/h de la vitesse autorisée, en l'espèce 90 km/h, vitesse retenue 146 km/h ;

**PAR CES MOTIFS**

**FAIT DROIT** à l'exception de nullité soulevée par le prévenu ;

**RELAXE** en conséquence Monsieur \_\_\_\_\_ des fins de la poursuite ;